

# CRALIM 2024

Depuis 2023, les politiques alimentaires des Hauts-de-France sont pilotées de manière coordonnée par le Comité de Liaison Alimentation et Territoire (CLAT), composé de l'ARS, de l'ADEME, de la DREETS et de la DRAAF. Ce comité vise à développer une approche systémique des politiques alimentaires et mène des actions concertées visant à :

- promouvoir une évolution des régimes alimentaires vers une alimentation saine, durable et locale,
- s'appuyer sur les territoires pour la mise en oeuvre de ces politiques
- garantir un accès à tous à une alimentation de qualité



En 2018, la loi EGalim a fixé des objectifs ambitieux pour la restauration collective, notamment en matière d'approvisionnement en produits de qualité et durables, de diversification des protéines avec des menus végétariens et d'information des convives. Le choix du mode de gestion en restauration collective est difficile car il demande une réflexion sur de nombreux éléments : coût, efficacité, expertise, impact local, gestion des risques, contrôles, etc.. Le CRALIM vous apportera tous les éléments pour choisir le mode de gestion de la restauration collective et assurer un service public de qualité répondant à la loi EGALIM !

Participer à la troisième édition du Comité Régional de l'Alimentation (CRALIM) vous permettra aussi de découvrir des projets inspirants retenus par l'AAP une seule santé et les crédits de la planification écologique.

**Le jeudi 14 novembre 2024**  
**dans l'Espace Dewailly , 3 Place Louis Dewailly, 80000 Amiens**  
**de 13h30 à 17h30**

# AU PROGRAMME

- **13h30 : Accueil café**
- **14h : Mot d'accueil de Monsieur le Préfet de Région, Bertrand GAUME et de Monsieur le Président Amiens Métropole, Alain GEST**
- **14h30 : Présentation des travaux du Comité de Liaison Alimentation et Territoires (CLAT) :**
  - Les nouveautés des Projets Alimentaires de Territoire (PAT) en Région
  - Présentation du bilan et des territoires lauréats à l'appel à projet "une seule santé" - Témoignages des 4 projets pépites (*Communautés de Communes Pays-des-Sources-et-Vallées, de la Picardie-Verte, du Sud Artois et de la Communauté d'Agglomération de Cambrai*)
- **15h10 : Table ronde - débat :** "Pour assurer la qualité dans l'assiette et atteindre les objectifs de la loi EGALIM sur notre territoire, quel est le meilleur mode de gestion ?"
  - Animé par Laurent Terrasson, Membre fondateur de l'association Cantines Responsables
  - Avec les témoignages de :
    - Gaïdig Le Roc'h, Directrice Grands Comptes, société API restauration
    - Isabelle Desclozeaux, Responsable Projet Alimentaire Territorial, société Sodexo/Sogeres
    - Guillaume Jourdain, Directeur Général, Croc la vie, société de restauration collective engagée fortement dans la loi EGALIM
    - Astrid Choisne, 1ère Adjointe en charge de L'Enfance, l'Éducation et la Jeunesse, commune de Margny-lès-Compiègnes
    - Cécile Davidovics, 1ère adjointe en charge de la communication, au tourisme et au commerce, commune de Verberie
    - Eric Thorel, Association Pour l'Achat dans les Services Publics (APASP)
    - Anne Wauquier, Maire de la commune de Genech
    - Céline Crosnier, Diététicienne de la SCIC Nourrir l'avenir - Collectif les Pieds dans le plat
- **16h30 - 17h30 : Dégustation et mise en réseau**

*Animées par les sens du goût, association d'éducation au goût financée par l'ARS et la DRAAF dans des programmes d'action de changement de comportement alimentaire*

**INSCRIPTION ICI**

